

# Rapport annuel 2024

d'Ingénieurs Canada



# Table des matières

Mot du président .....	3
Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément .....	5
Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation .....	6
Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie .....	6
Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30 .....	7
Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice.....	8
Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence .....	9
Objectif fondamental 1 : Agrément .....	9
Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation .....	10
Objectif fondamental 3 : Services et outils.....	11
Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux.....	12
Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral .....	15
Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils .....	17
Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale .....	17
Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement .....	18
Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion .....	21
Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles.....	22
États financiers .....	22

# Mot du président

Nous vivons à une époque de changements rapides – un point de vue clé qui a guidé la conception de notre plan stratégique 2022-2024 – [Une vision pour la collaboration](#), et qui demeure pertinent aujourd’hui.

Alors que je réfléchis à l’achèvement du plan et aux domaines d’intérêt qui ont sous-tendu le travail d’Ingénieurs Canada, je reconnais la façon dont ce paysage changeant a façonné nos priorités et notre approche pour appuyer la profession. Ce plan a été rédigé en tenant compte de certaines des tendances principales et de certains des principaux risques liés au génie, et je suis fier de vous faire part des progrès réalisés dans le cadre de nos activités en vous présentant ce rapport.

En 2022, Ingénieurs Canada a entrepris un parcours triennal visant à effectuer un réexamen fondamental du système d’agrément actuel et à trouver des moyens pour mieux servir la profession d’ingénieur aujourd’hui et à l’avenir. Au cours de ces trois années, l’équipe du projet a recueilli une multitude de points de vue de membres de la communauté du génie, étudié les pratiques en matière d’agrément de la profession et a travaillé en collaboration avec les organismes de réglementation et d’autres parties intéressées pour comprendre s’il y avait une volonté d’adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l’obtention du permis d’exercice et un but de l’agrément révisé. Ces travaux ont engendré 120 activités de mobilisation auxquelles ont participé plus de 1 300 personnes, et six rapports percutants ont été publiés. Parmi ces rapports, il y avait le produit livrable final, le Rapport sur la voie à suivre du projet Avenir de l’agrément en génie, un document décrivant l’orientation future et les recommandations visant à combler les écarts entre l’état actuel et l’état futur souhaité. En 2025, le travail de mise en œuvre de certaines de ces recommandations commencera.

Dans ce monde en constante évolution, l’équité, la diversité et l’inclusion sont essentielles pour améliorer la résolution des problèmes, favoriser l’innovation et combler les lacunes relatives à la main-d’œuvre. Ainsi, notre parcours vers l’objectif 30 en 30 est demeuré une priorité principale. Il s’agit d’une initiative lancée par Ingénieurs Canada en 2014 ayant pour objectif de faire passer la proportion d’ingénieures nouvellement titulaires à 30 % d’ici 2030. Entre 2022 et 2024, nous avons organisé trois conférences 30 en 30 – une virtuelle et deux en personne. Avec plus de 200 personnes ayant participé aux conférences chaque année, l’événement national a réuni un public diversifié, qui a pu transmettre ses connaissances, ses récits et ses expériences. En observant l’évolution de ces conférences au fil des ans, je suis heureux de constater leur croissance et la façon dont elles sont devenues un événement déterminant dans la communauté



du génie.

En tant qu'ingénieur.e.s, nous devons continuer à assurer la sécurité publique dans une ère d'innovation rapide et de défis mondiaux. Le permis d'exercice est l'un des moyens utilisés par les organismes de réglementation du génie pour s'assurer que les ingénieur.e.s disposent des qualifications et respectent les normes nécessaires à la protection du public. Dans le cadre de notre priorité stratégique Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice, nous avons lancé Parcours vers l'INGénierie – une ressource qui permet aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s en génie d'obtenir des renseignements sur le processus d'obtention du permis d'exercice et sur les personnes qui peuvent les soutenir tout au long du parcours. La nouvelle plateforme a attiré plus de 12 000 nouvelles visites et a donné lieu au lancement de deux webinaires axés sur la transmission de renseignements et le renforcement des capacités communautaires. Je vous encourage à consulter le site Web et à rester à l'affût pour suivre notre avancement au cours de l'année 2025.

Il est indéniable qu'il existe une occasion réelle d'élargir et de perfectionner la profession d'ingénieur. Cela exige une collaboration et une harmonisation accrues des organismes de réglementation du génie au Canada. Par conséquent, nous avons travaillé avec ces derniers pour cerner les obstacles et les occasions dans ce domaine. En 2024, l'Énoncé national de collaboration et d'harmonisation a été mis au point et signé par les douze organismes de réglementation du génie. Cette entente montre leur engagement renouvelé à collaborer de façon proactive pour éliminer les obstacles nationaux et internationaux à la mobilité des ingénieurs et des entités d'ingénierie. Ce travail se poursuivra avec le prochain plan stratégique.

Alors que nous concluons ce cycle triennal, je suis heureux du travail que nous avons accompli ensemble. Nos efforts collectifs ont renforcé notre communauté et notre engagement envers la profession d'ingénieur. Pour ce qui est de l'avenir, nous amorçons avec enthousiasme la prochaine étape de notre parcours avec le nouveau plan stratégique [Réaliser l'avenir](#), qui nous aidera à répondre aux besoins changeants du milieu du génie, en mettant l'accent sur l'agrément, la vérité et la réconciliation, l'équité et l'inclusion, la sensibilisation des ingénieur.e.s et la durabilité environnementale. Nous anticipons avec intérêt les occasions de collaboration avec la communauté du génie à donner vie à cette vision.



Michael Wrinch, PhD, FEC, P.Eng., ICD.D  
Président

## Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément

Entre 2022 et 2024, Ingénieurs Canada a entrepris un examen en profondeur du système d'agrément dans le cadre d'un projet intitulé [Avenir de l'agrément en génie](#) (AAG). Le projet AAG avait pour objectif de tirer parti des idées, des points de vue et de l'expertise des membres de l'écosystème canadien du génie pour examiner le système d'agrément existant, comprendre comment il répond aux besoins actuels et envisager comment il peut tracer une nouvelle voie pour l'avenir de la profession d'ingénieur. En outre, le projet a cherché à déterminer s'il y a une volonté d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice applicable à l'ensemble des candidat.e.s au permis d'exercice.



En 2024, le Groupe de travail sur l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice a présenté un [Document sur l'exigence de formation](#) : une vue d'ensemble complète du concept provisoire pour l'établissement d'une exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice qui s'applique à chaque candidat.e, provenant ou non d'un programme agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Parallèlement aux travaux sur l'exigence de formation, le Groupe de travail sur le but de l'agrément a publié un [Document sur le but de l'agrément](#), qui est un énoncé fondamental sur la raison d'être de l'agrément, ce qu'il doit accomplir et à qui il est destiné. Ces deux documents ont contribué à éclairer le [Rapport sur la voie à suivre](#) du projet AAG, un argumentaire en faveur d'une modification du système d'agrément, qui a été produit à la suite de multiples séances de mobilisation tenues avec de nombreuses parties intéressées. Les recommandations qu'il contient ont été communiquées au conseil d'Ingénieurs Canada et aux parties intéressées à l'automne 2024.

En 2025, Ingénieurs Canada entamera la mise en œuvre de certaines recommandations du Rapport sur la voie à suivre. Le Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada étudiera la séparation des fonctions relatives aux politiques du BCAPG d'avec ses activités opérationnelles, conformément à l'une des recommandations. Le chef de la direction et le personnel lanceront une étude pilote du Profil de compétences à spectre complet (PCSC), conformément à une autre recommandation. D'autres travaux seront également réalisés dans le cadre de l'orientation stratégique Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation (RAEF) dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029, conformément aux directives du conseil d'Ingénieurs Canada.

## Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation

La collaboration en matière de réglementation fait partie du mandat d'Ingénieurs Canada depuis ses débuts. À ce jour, nous agissons comme intermédiaire pour que les organismes de réglementation travaillent ensemble sur des questions d'intérêt commun et nous appuyons plusieurs initiatives de collaboration et d'harmonisation dans le cadre réglementaire (en particulier dans les domaines des admissions, de l'exercice professionnel, des mesures de discipline et d'application de la loi).

En 2024, les douze organismes de réglementation se sont rassemblés pour signer un [Énoncé national de collaboration](#), soit, un document qui montre l'engagement renouvelé des organismes de réglementation à collaborer de façon proactive pour éliminer les obstacles nationaux et internationaux à la mobilité des ingénieurs et des entités d'ingénierie, et ce, dans le but de faire progresser la sécurité publique et d'accroître l'efficacité de la réglementation.



Enfin, dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser une fédération plus forte » du plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada, nous officialiserons un mécanisme visant à sélectionner et à financer les futurs domaines de collaboration et d'harmonisation en matière de réglementation. Nous continuerons également de soutenir les « groupes de responsables » des organismes de réglementation, ainsi que de faire progresser les efforts de collaboration sur des points comme le développement professionnel continu (DPC), l'étude pilote du Profil de compétences à spectre complet (PCSC), dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation », et d'autres domaines d'intérêt commun selon les directives du Groupe des chefs de la direction.

## Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie

À mesure que l'exercice du génie évolue, Ingénieurs Canada fournit des renseignements pour aider les organismes de réglementation dans des domaines du génie non traditionnels, contemporains et qui se chevauchent. Nous ferons également la promotion du rôle des ingénieur.e.s dans les nouveaux domaines d'exercice au moyen [d'énoncés de principe nationaux existants et nouveaux](#), et ce, grâce à nos efforts de représentation auprès du gouvernement fédéral. En 2025, nous publierons un nouveau document de recherche sur l'apprentissage machine et la science des données.

## Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30

En 2014, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada s'était fixé comme objectif d'atteindre 30 % de nouvelles ingénieures titulaires d'un permis d'exercice d'ici 2030. En 2023, les personnes s'identifiant comme des femmes représentaient 18,7 % des ingénieurs nouvellement titulaires d'un permis au Canada pour l'année 2023. La même année, les ingénieurs s'identifiant comme des femmes représentaient 15,4 % du nombre total d'inscrits. De plus amples renseignements se trouvent dans notre [rapport national sur les effectifs](#). Pour assurer la cohérence avec la formulation utilisée dans l'enquête qui a servi à créer le Rapport national sur les effectifs de la profession, nous utilisons l'expression « s'identifiant comme des femmes ». Cela s'explique également par les normes de collecte des données qui varient d'un bout à l'autre du pays, certaines entreprises utilisant le genre et d'autres utilisant la norme relative aux données sur le sexe.

En mai 2024, nous avons tenu une conférence virtuelle et en personne intitulée « [Transformer les connaissances en actions au profit de l'équité des genres dans le domaine du génie](#) », à Winnipeg au Manitoba. La composante virtuelle a exploré les progrès réalisés par les milieux de travail du génie au cours des cinq dernières années pour soutenir les personnes et les positionnalités différentes dans la profession d'ingénieur, et les mesures nécessaires pour appuyer et réaliser un changement. La composante en personne a exploré l'évolution de notre travail et de nos approches pour atteindre l'équité des genres en génie, l'état actuel de la situation, de même que les stratégies que nous devons adopter et les occasions que nous devons saisir pour atteindre notre objectif de 2030, retenir de nouveaux et de nouvelles ingénieure.s titulaires et nous faire les champions d'une profession d'ingénieur diversifiée, inclusive et accueillante.



Cette année, en consultation avec les organismes de réglementation, nous avons mis au point une stratégie de mobilisation des employeurs pour aborder le changement de culture nécessaire dans le milieu de travail, en mettant l'accent sur l'établissement de l'engagement des dirigeants d'employeurs à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans la profession. Nous avons également publié notre bulletin mensuel 30 en 30 ([vous pouvez vous abonner ici](#)). Nous avons aussi commandé une analyse contextuelle et une évaluation formative de l'initiative 30 en 30 afin de mieux saisir l'état actuel et la valeur du travail effectué à ce jour, ainsi que pour présenter des recommandations sur la façon dont nous pouvons améliorer considérablement la portée et les incidences de l'initiative.

En 2025, dans le cadre de l'orientation stratégique Réaliser une profession inclusive du plan stratégique 2025-2029, nous organiserons une conférence nationale en personne intitulée « Vers une profession d'ingénieur inclusive : solutions et responsabilisation ». En nous fondant sur les recommandations de l'évaluation formative et de l'analyse contextuelle de 2024, nous élargirons la portée de notre initiative 30 en 30 afin d'aller au-delà des femmes et d'inclure d'autres groupes marginalisés afin de nous attaquer aux problèmes systémiques qui entravent nos efforts visant à atteindre notre objectif. Nous sommes en train de repositionner également l'initiative afin de mieux mobiliser les principales sources d'influence autour des obstacles qu'elles contrôlent et influencent en créant des objectifs complémentaires qui seront visibles grâce à la refonte de nos programmes de championnes et champions et à l'harmonisation avec notre objectif ambitieux de créer une profession inclusive.

Nous continuerons d'être un courtier du savoir et une entité fondamentale pour notre réseau d'organismes de réglementation, d'établissements d'enseignement supérieur et d'employeurs en génie, et nous commanderons des recherches pour appuyer et orienter nos travaux. Enfin, nous continuerons

d'aider les employeurs à promouvoir des milieux de travail accueillants et inclusifs, à lancer le projet collectif En avant, l'ingénierie! et à publier notre [rapport national sur les effectifs](#) de la profession.

## Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice

En 2024, Ingénieurs Canada a lancé la suite de la campagne Construire l'avenir. En nous fondant sur le succès de la première année, nous avons mis en évidence, en 2024, de nouvelles façons dont les ingénieur.e.s font une différence, par exemple en repensant les collectivités pour rendre le logement plus accessible et en mettant en lumière la façon dont les membres de la profession contribuent à protéger la population canadienne contre les cyberattaques.



Au cours de la campagne de deux ans, nous avons dépassé les objectifs globaux en doublant notre nombre cible d'impressions et en attirant plus d'un million d'utilisatrices et utilisateurs sur le site Web de la campagne. Le sondage mené après la campagne suggère fortement que nous avons accru la confiance dans les ingénieur.e.s et renforcé les perceptions positives de la profession, de manière mesurable et conséquente. Il a également permis de mieux faire comprendre les nombreuses contributions que les ingénieur.e.s apportent au-delà des bâtiments et des structures.

En particulier, près du tiers des répondants (32 %) affirment avoir vu ou entendu certains messages publicitaires concernant les ingénieur.e.s au cours de la dernière année. Les personnes qui se souviennent d'au moins un élément de la campagne sont plus susceptibles d'être en accord avec les énoncés suivants :

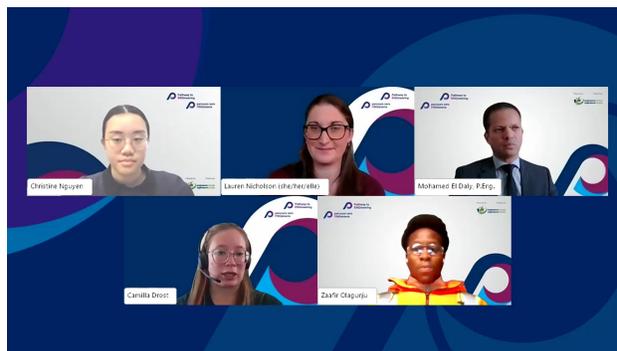
- sentiment que les ingénieurs inspirent le respect et apportent des compétences uniques ;
- sentiment que l'obtention d'un permis d'exercice à titre d'ingénieur en est la preuve ;
- conviction que les ingénieurs apportent une contribution importante dans chacun des domaines sur lesquels nous avons posé des questions ;
- tendance à « certainement » associer les ingénieurs avec des retombées plus diversifiées comme l'électricité sécuritaire, les technologies intelligentes, les solutions environnementales, l'accessibilité, les communications, l'espace extra-atmosphérique, les découvertes médicales et la réduction de la pauvreté.

Il s'agit de résultats substantiels qui montrent bien que l'élan prend de l'ampleur et que la perception du public à l'égard de la profession d'ingénieur évolue. En 2025, dans le cadre de l'orientation stratégique « Réaliser une meilleure connaissance des ingénieurs », nous ferons le point avec les organismes de réglementation sur ces réussites et déciderons des prochaines étapes.

### Parcours vers l'ingénierie

En plus de la campagne nationale de marketing, 2024 a également vu le lancement et la croissance du programme [Parcours vers l'ingénierie](#). Ce programme est une ressource qui permet aux étudiant.e.s

et aux diplômé.e.s en génie d'acquérir des connaissances sur le processus d'obtention du permis d'exercice et de créer une communauté de pratique qui peut les soutenir dans leur parcours. Au cours de l'année, nous avons attiré près de 12 000 visites sur le site et organisé deux webinaires : « Vous avez votre diplôme de génie en poche... et maintenant ? » et « Préparez votre future carrière : les programmes offerts par les organismes de réglementation pour aider les diplômé.e.s à obtenir leur permis d'exercice ».



En 2025, l'accent sera mis sur la poursuite de l'élan et l'amélioration du transfert de connaissances. Nous continuerons d'animer la série de webinaires Échanges et mettrons l'accent sur l'accroissement de notre engagement dans les médias sociaux. Nous mettrons également l'accent sur la façon dont nous pouvons améliorer le transfert des connaissances entre les organismes de réglementation en ce qui concerne les exigences relatives au permis d'exercice et à l'expérience de travail.

## Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence

Après avoir passé huit ans à obtenir des agréments de niveau Bronze, Argent et Or, Ingénieurs Canada a reçu l'agrément de niveau Platine d'Excellence Canada en 2024. Cette norme d'excellence organisationnelle reconnaît l'engagement à l'égard de l'innovation et de l'amélioration continue de notre organisme. Ingénieurs Canada a également été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour 2024. Ce titre particulier reconnaît les employeurs qui sont à l'avant-plan dans leur domaine en offrant des milieux de travail exceptionnels. En 2025, nous prévoyons de continuer de travailler au maintien de nos efforts visant le rendement et l'excellence.



## Objectif fondamental 1 : Agrément

Le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) agrée les programmes de premier cycle en génie offerts au Canada. Les diplômés issus de programmes agréés par le BCAPG répondent aux exigences de formation universitaire requises pour obtenir un permis d'exercice auprès des organismes de réglementation du génie du Canada. À cette date, il y a 307 programmes de génie agréés, répartis dans 45 établissements d'enseignement supérieur (EES) du pays.

Dans le cadre du cycle de visites 2024-2025, le BCAPG a visité 97 programmes dans 21 établissements avec 154 bénévoles dévoués. C'est également la première année où Tandem, notre nouveau système de gestion de données de l'agrément, a été utilisé à l'appui du processus d'agrément.

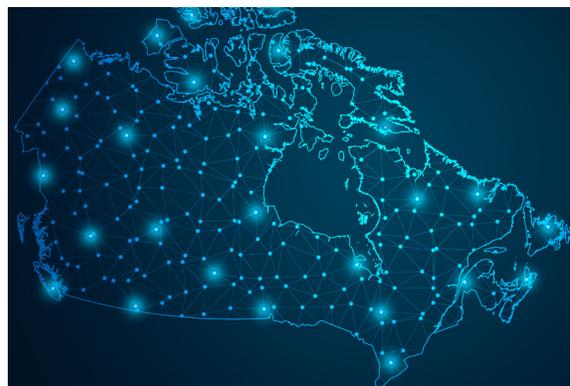
En 2024, le BCAPG a présenté une [série de recommandations](#) au conseil d'Ingénieurs Canada sur les modifications possibles à apporter au système d'agrément pour soutenir l'initiative 30 en 30 à l'appui de la priorité stratégique Accélérer l'initiative 30 en 30.

Nous avons également publié le [Rapport sommaire de 2024 sur la responsabilité en matière d'agrément](#), le résultat de notre processus annuel d'évaluation de programmes afin de mesurer l'efficacité, la fiabilité, la transparence et l'efficacité du système d'agrément. Les résultats de cette évaluation annuelle appuient la prise de décisions fondées sur des données au sujet des améliorations à apporter au système d'agrément en fonction des commentaires formulés par les parties intéressées.

Nous avons reçu des demandes d'agrément de 69 programmes de 16 établissements pour le cycle de visites 2025-2026. Nous continuerons de surveiller la mise en œuvre de Tandem en fournissant un soutien et des formations aux établissements et aux bénévoles. Nous mènerons également des [consultations sur les révisions potentielles](#) de l'Énoncé d'interprétation du BCAPG : Matière des cours dans les options d'un programme et dans les programmes bidisciplinaires.

## Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation

Ingénieurs Canada réunit les douze organismes de réglementation provinciaux et territoriaux du génie pour discuter de la façon dont ils réglementent leurs activités sur leur territoire et règlent les problèmes collectivement dans l'intérêt du public. Ces discussions sont essentielles pour favoriser la collaboration et l'harmonisation en matière de réglementation à l'échelle du Canada, ce qui améliore la mobilité nationale et internationale des ingénieur.e.s et de leurs entreprises, tout en rendant les processus plus efficaces et efficaces au sein de chaque secteur de compétence.



Nous appuyons les groupes de responsables des admissions, de l'exercice professionnel, de la discipline et de l'application de la loi, des communications, des finances et des TI qui relèvent du Groupe des chefs de la direction. Le personnel des organismes de réglementation qui participe à ces groupes bénéficie du soutien d'Ingénieurs Canada, fourni au moyen de la base de données nationale sur l'adhésion, du répertoire de la mobilité et de la base de données sur les établissements et les diplômés étrangers (BDEDE), ainsi que du travail effectué sur le développement professionnel continu (DPC), l'évaluation sur la base des compétences (EBC), l'expérience fondée sur la durée et d'autres éléments. En 2025, nous continuerons d'appuyer ces projets et d'autres dans l'intérêt de la fédération canadienne.

## Objectif fondamental 3 : Services et outils

Le Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) rédige et tient à jour des guides nationaux, des documents et des programmes d'examens qui favorisent l'évaluation cohérente des compétences en génie et de son exercice partout au pays. Ces documents sont mis au point et utilisés par les membres du personnel des organismes de réglementation, les titulaires et les demandeurs de permis d'exercice au profit de la profession et de la réglementation du génie.

En 2024, le BCCAG a rédigé, mis à jour et publié les documents suivants :

### Nouveaux documents

- Guide public sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles
- Guide sur l'aptitude à l'exercice à l'intention des organismes de réglementation

### Documents révisés

- Guide public sur les conflits d'intérêts
- Guide public sur le Code de déontologie
- Guide à l'intention des organismes de réglementation : Principes directeurs pour les enquêtes sur la moralité
- Guide public : Assumer la responsabilité du travail de l'ingénieur stagiaire
- Programme d'examens de génie informatique
- Programme d'examens de génie industriel
- Programme d'examens de génie du bâtiment

En 2025, le BCCAG travaillera aux documents suivants :

### Nouveaux documents

- Document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines
- Nouveau guide public sur l'utilisation de technologies d'avant-garde en ingénierie

### Documents révisés

- Guide public sur l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada
- Évaluation de la formation universitaire des titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément – Guide destiné aux organismes de réglementation
- Guide public sur les personnes qualifiées dans les lois qui touchent la profession
- Programme d'examens de génie de l'architecture navale
- Programme d'examens de génie géologique
- Programme d'examens de génie géomatique
- Programme d'examens de génie de l'environnement
- Programme d'examens de génie minier et minéralurgique

En plus de ce qui précède, le BCCAG améliore constamment son harmonisation avec les politiques et les lignes directrices du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, s'efforce de maintenir ses connaissances et ses relations en matière de réglementation en plus de mettre au point des stratégies pour améliorer l'engagement de la profession à l'égard de ses produits.

## Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux

Les ingénier.e.s, les géoscientifiques, les membres de leur famille ainsi que les entreprises participantes et leur personnel ont accès à une vaste gamme de services adaptés exclusivement à leurs besoins.

Voici un aperçu des programmes et services d'Ingénieurs Canada :

- Régimes d'assurance
- Assurance responsabilité professionnelle et assurance d'entreprise
- Services financiers
- Programmes de réduction

Les sections suivantes mettent en évidence nos activités et nos réalisations pour 2024.

### Régimes d'assurance

#### *Assurance habitation et automobile*

Ingénieurs Canada a continué à collaborer étroitement avec TD Assurance pour offrir des tarifs préférentiels d'assurance habitation et auto. L'année 2024 a été une année historique pour les sinistres catastrophiques découlant des changements climatiques, qui ont causé des incendies dévastateurs, des tempêtes de grêle et des inondations soudaines. De plus, les secteurs de la construction, des réparations automobiles et des vols d'automobile ont fait considérablement grimper le coût global des réclamations. Afin de réduire les temps d'attente engendrés par l'augmentation du nombre d'appels de service, TD Assurance a intégré 456 conseillères et conseillers pour soutenir les membres.

Grâce aux initiatives de plafonnement des taux et de fidélisation, la clientèle a augmenté de 1,7 % et le taux de fidélisation de 94 %, ce qui illustre l'efficacité des initiatives ainsi que le prix concurrentiel et la qualité des services fournis.

#### *Assurance vie temporaire*

Depuis plus de 75 ans, Ingénieurs Canada s'associe à Manuvie pour offrir aux membres des produits d'assurance exclusifs et de premier ordre. Pour célébrer le 75<sup>e</sup> anniversaire du partenariat, un programme de rabais spécial offrait une réduction de 75 % pour toute souscription nouvelle ou supplémentaire d'assurance vie temporaire. Le programme du 75<sup>e</sup> anniversaire a été mis en œuvre en avril 2023 et s'est poursuivi jusqu'à la fin de mars 2024.

Afin de faire face à la hausse des coûts et au besoin de protection accrue, Ingénieurs Canada a mis en place un rabais de 5 % sur les polices nouvelles et supplémentaires d'avril 2024 à mars 2025. De plus, un programme de fidélisation a permis aux titulaires de police actuels d'obtenir une prime de fidélisation de 25 % sur leurs primes de l'année suivante.

Ingénieurs Canada et Manuvie continuent de collaborer pour offrir des programmes complets et de valeur à un prix concurrentiel. Le programme d'assurance vie temporaire est évalué chaque année afin d'assurer sa compétitivité, sous la direction d'un cabinet de consultants externe indépendant.

#### *Assurance soins médicaux et soins dentaires*

Le programme d'assurance soins médicaux et soins dentaires comprend deux régimes :

- Régime Classique soins médicaux et dentaires

- Régimes d'assurance soins médicaux et dentaires pour retraités Le Professionnel

Le Régime Classique soins médicaux et dentaires est conçu pour les membres actifs dont l'assurance d'entreprise prend fin, les membres qui souhaitent bonifier leurs régimes d'assurance existants ainsi que les travailleurs autonomes. Les Régimes d'assurance soins médicaux et dentaires pour retraités Le Professionnel offrent des régimes d'assurance soins médicaux et dentaires aux retraités pour leur permettre de conserver un soutien continu.

L'an dernier, l'initiative de stabilisation des taux a permis de maintenir des tarifs incroyablement concurrentiels en réduisant les augmentations des taux des polices. De plus, à la suite d'un examen concurrentiel des programmes de soins médicaux et dentaires effectué par un cabinet de consultants externe indépendant, il a été déterminé que nos polices offraient un programme complet.

#### *Assurance de remplacement du revenu en cas d'invalidité*

Ce programme remplace une partie du revenu en cas de maladie ou de blessure qui empêche de travailler. La prestation couvre diverses situations d'invalidité et comprend un ajustement automatique au coût de la vie et des mesures de soutien pour les soins de compassion.

#### *Assurance Protection accidents graves*

Ingénieurs Canada est le promoteur d'un régime de protection contre les accidents graves en partenariat avec Manuvie. La couverture du régime s'étend à l'échelle mondiale et peut fournir les fonds nécessaires pour couvrir les coûts immédiats d'un accident.

#### *Assurance maladies graves*

Le Régime d'assurance maladie grave avec Manuvie propose une couverture dès qu'un état mettant la vie en danger est diagnostiqué. Le programme offre des primes abordables exclusivement à Ingénieurs Canada.

#### *Frais généraux*

Ce régime de Manuvie couvre les dépenses d'entreprise admissibles, comme le loyer ou les versements hypothécaires, les services publics et les salaires du personnel, lorsque les revenus d'une entreprise diminuent ou cessent en raison d'une blessure ou d'une invalidité causée par une maladie ou un accident.

#### *Assurance pour animaux de compagnie*

Notre partenaire, Petsecure, offre des régimes complets d'assurance maladie pour les animaux de compagnie qui couvrent le diagnostic des accidents et des maladies, les radiographies, l'hospitalisation, la chirurgie, les médicaments, les soins d'urgence et les soins dentaires. Un rabais de 5 % est disponible pour tous les régimes.

## Assurance responsabilité professionnelle et assurance d'entreprise

### *Assurance responsabilité professionnelle*

Ingénieurs Canada fait confiance à Victor Canada à titre de fournisseur d'assurance responsabilité professionnelle, qui protège l'employeur, le personnel et la société contre les réclamations et les allégations de négligence professionnelle. Victor Canada offre de l'assurance à un large éventail de firmes d'ingénieurs, allant des petites entreprises à propriétaire unique aux grandes firmes multinationales et multidisciplinaires. C'est l'un des plus anciens fournisseurs d'assurance responsabilité

professionnelle du Canada.

Comme dans le cas d'autres programmes, les coûts associés au règlement des réclamations ont considérablement augmenté. Cependant, en raison de la stabilité du programme et de l'expérience acquise en matière de souscription et de réclamations, le programme continue de produire des résultats positifs pour les assureurs.

### *Programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire*

Il s'agit d'un programme unique, par l'entremise de Hub International, qui est souscrit par AXA XL, et qui protège les entreprises sur le plan juridique dans la prestation de leurs services professionnels.

Aucun changement n'a été apporté aux primes en 2024, car nous sommes actuellement dans la deuxième année d'une entente de taux garanti pendant trois ans.

### *Assurance d'entreprise*

L'assurance d'entreprise comprend :

- l'assurance des administrateurs et dirigeants (D&O)
- l'assurance contre les erreurs et omissions (E&O)
- l'assurance contre les délits commerciaux
- la cyberassurance

En 2024, Ingénieurs Canada a cherché un courtier pour notre programme d'assurance d'entreprise au moyen d'un processus de demande de propositions. Un examen rigoureux a été effectué et a permis de sélectionner Hub International comme courtier retenu. Les polices d'assurance responsabilité civile d'entreprise ont été renouvelées en 2024, sans modification des primes.

## Programme national d'avantages sociaux collectifs pour les employés

Ingénieurs Canada est le promoteur du régime par l'entremise de Manuvie.

Un examen complet du programme a été effectué en 2024, avec l'aide d'un consultant externe indépendant, afin de s'assurer que le Programme national d'avantages sociaux collectifs pour les employés offre la couverture appropriée. L'examen s'est concentré sur le paysage en évolution des soins de santé, de la recherche et des avancées pharmaceutiques. L'examen a confirmé que le programme offre une couverture appropriée.

Manuvie a ajouté des prestations liées à l'affirmation de genre au régime d'assurance de soins médicaux complémentaire sans faire augmenter les primes. De plus, un examen de la stratégie concernant les médicaments amaigrissants aura lieu en 2025.

## Services financiers

### *Canada Vie*

Dans le cadre de son partenariat avec Canada Vie, Ingénieurs Canada offre des régimes d'épargne. L'avantage pour les membres est la réduction des frais associés aux régimes. Le plan comprend des :

- régimes enregistrés d'épargne retraite (REER)
- régimes non enregistrés d'épargne retraite (RNEER)
- comptes d'épargne libres d'impôt (CELLI)

- fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)
- fonds de revenu viager (FRV)

Un sondage a été mené auprès de 430 membres actifs du régime afin d'évaluer l'attrait des produits et services actuels. Dans l'ensemble, les réponses étaient positives, et les personnes ayant répondu se sont dites satisfaites des possibilités d'investissement.

### *Manuvie Un*

Manuvie Un est un compte souple qui combine vos dépôts et vos emprunts en un seul compte.

## Programmes de réduction

### *VIA Rail*

Ingénieurs Canada s'est associé à VIA Rail dans le cadre de son engagement envers la durabilité et l'accessibilité. Nos membres recevaient régulièrement une réduction de 5 % des frais pour leur billet et jusqu'à trois billets supplémentaires pour les personnes qui les accompagnaient pendant le voyage. Les membres peuvent utiliser ce rabais pour leur usage personnel ou professionnel. Une réduction de 20 % a été mise en œuvre du 1er mai au 31 décembre 2024, ce qui a fait croître le nombre de voyages réservés.

### *Location de voitures*

Grâce à notre partenariat avec Avis et Budget, les membres ont accès à une réduction pouvant atteindre 25 % des tarifs affichés.

### *Frais postaux*

Ingénieurs Canada s'est associé à UPS pour simplifier le transport des colis et du fret. UPS est un chef de file mondial qui offre un service fiable d'expédition et de suivi. Dans le cadre de ce programme, une réduction de 50 % est offerte pour les services nationaux et internationaux.

### *Air Canada*

Le programme de rabais d'entreprise avec Air Canada a pris fin le 31 décembre 2024.

## **Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral**

Au nom des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada cherche à influencer sur le gouvernement fédéral en ce qui concerne différentes questions touchant la profession d'ingénieur. Nous réalisons cette influence au moyen de mémoires, d'énoncés de position, d'énoncés de principe nationaux et d'autres occasions de nous exprimer. Par exemple, nous témoignons devant des comités parlementaires et sénatoriaux, et participons à des consultations gouvernementales. Vous trouverez de plus amples informations dans notre Rapport annuel sur les activités de représentation.

## Énoncés de principe nationaux

[Les énoncés de principe nationaux](#) constituent la position officielle des organismes de réglementation du génie sur divers sujets. Ingénieurs Canada rencontre les décideurs à l'échelle fédérale pour influencer sur le résultat des décisions de politique publique. En 2024, il a rédigé et mis à jour les documents suivants :



- Nouveaux énoncés de principe nationaux :
- Les contributions des ingénieurs à l'élaboration et à la révision des codes du bâtiment.
- Les contributions d'Ingénieurs Canada à la conception inclusive : la création d'espaces accessibles.
- Révision des énoncés de principe nationaux suivants :
- Réglementation de l'ingénierie en milieu côtier, océanique et en sous-sol connexe.
- Technologie du génie de l'intelligence artificielle dans les véhicules autonomes et connectés.
- Mobilité de la main-d'œuvre au Canada.
- Rôle des ingénieurs dans la protection et la promotion de l'intérêt public (lois en lien avec la profession).

En 2025, Ingénieurs Canada examinera la pertinence continue de chaque énoncé de principe national actuel et révisera ces énoncés ou en rédigera de nouveaux en consultation avec les organismes de réglementation en fonction de leurs besoins.

## Mémoires à l'intention du gouvernement

En 2024, Ingénieurs Canada a soumis les [mémoires suivants au gouvernement fédéral](#) :

- Mémoire au nom d'Ingénieurs Canada et de Géoscientifiques Canada en réponse à la consultation de Services publics et Approvisionnement Canada sur l'Avis relatif aux politiques 48R2
- Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées
- Mémoire à l'intention du gouvernement du Canada pour les consultations en vue de l'examen de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM) prévu pour 2026
- Mémoire en réponse à la consultation du gouvernement fédéral sur la création d'une main-d'œuvre moderne pour le 21<sup>e</sup> siècle
- Mémoire en réponse à la consultation intitulée « Développer une stratégie industrielle pour la construction résidentielle »
- Présentation au Comité permanent des finances : Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2025
- Commentaires d'Ingénieurs Canada au sujet de l'examen général de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
- Mémoire au Comité permanent du commerce international avant l'examen de l'ACEUM prévu pour 2026
- Budget fédéral 2024 : faits saillants et analyse
- Commentaires d'Ingénieurs Canada sur la proposition d'introduire un catalogue national de conception de logements

## Réunions

En 2024, Ingénieurs Canada a participé à onze réunions avec de hauts fonctionnaires du gouvernement

pour faire progresser nos priorités en matière de défense des intérêts, telles qu'elles sont indiquées dans nos énoncés de principe nationaux. Nous avons rencontré les hauts fonctionnaires pour aborder les sujets suivants :

- les politiques fédérales sur le logement, les infrastructures et l'adaptation connexe aux changements climatiques;
- les exigences de la Loi sur les langues officielles dans les processus fédéraux d'approvisionnement;
- la politique énergétique et l'importance des lois qui touchent à la profession;
- les exigences du Code national du bâtiment du Canada;
- l'égalité des genres et le soutien à la formation en génie pour les groupes marginalisés;
- la Stratégie nationale d'adaptation et le Groupe de travail sur les compétences en matière d'adaptation;
- l'Accord de partenariat économique global Canada-Indonésie, les accords entre le Canada et le R.-U., les É.-U., l'Équateur et l'Union européenne, ainsi que les services professionnels connexes et les considérations réglementaires;
- les partenariats financés par le gouvernement pour améliorer la reconnaissance des titres de compétence dans des secteurs et des industries ciblés.

## Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils

Ingénieurs Canada surveille les tendances réglementaires nationales et internationales puis les communique aux organismes de réglementation du génie. Nos articles de recherche en matière de réglementation orientent leur planification et les domaines sur lesquels ils se concentrent dans leurs travaux. Au début de 2025, Ingénieurs Canada publiera un document de recherche sur l'apprentissage machine et la science des données, qui s'appuie sur un processus de consultation établi auquel ont participé les organismes de réglementation de l'ensemble du pays.

## Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale

Au nom des organismes de réglementation, Ingénieurs Canada est membre de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI) et de l'International Engineering Alliance (IEA). Dans le cadre de l'IEA, le Canada est signataire d'accords multilatéraux visant à simplifier le processus d'obtention du permis d'exercice lorsqu'il est question d'obtenir un permis à l'étranger. Pour respecter son obligation à l'égard de ces accords, Ingénieurs Canada administre un [répertoire de la mobilité](#), qui présente les personnes qui ont satisfait aux exigences relatives à l'utilisation des titres d'ingénieur IntPE ou APEC. Depuis 2022, un projet est en cours pour améliorer la gestion de ce répertoire. Le Répertoire comptait 798 membres à la fin de 2024.

En 2024, nous avons effectué une analyse comparative entre les qualités requises des diplômés en génie du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et le Cadre d'évaluation des qualités des diplômés et des compétences professionnelles de l'IEA, qui nous aidera à mettre au point une feuille de route pour assurer le maintien de nos qualités requises des diplômés substantiellement équivalentes à celles des autres membres de l'IEA. Cette analyse des écarts a été présentée à l'IEA dans le cadre de sa réunion annuelle tenue en juin à Delhi, en Inde.

En outre, Ingénieurs Canada tient à jour sa Base de données sur les établissements et les diplômes

étrangers (BDEDE), qui fournit des informations aux organismes de réglementation sur les différents diplômes offerts à l'échelle internationale. Elle a été consultée 4 390 fois en 2024, soit trois fois plus qu'en 2023. Enfin, nous fournissons des renseignements aux candidats étrangers sur le processus canadien d'obtention du permis d'exercice et nous répondons à toutes les questions sur le système de réglementation canadien par l'entremise du site Web [Ingénieurs-ici.ca](http://Ingénieurs-ici.ca). Ces informations sont offertes dans les langues suivantes : anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), espagnol, farsi, français, hindi, ourdou et tagalog.

En 2025, Ingénieurs Canada relancera un répertoire amélioré de la mobilité dans le cadre de ses obligations à titre de signataire de l'accord de l'APEC. Le Répertoire de la mobilité constitue un élément important de l'engagement d'Ingénieurs Canada à l'égard de la mobilité internationale.

## Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement

Ingénieurs Canada fait la promotion de la profession d'ingénieur grâce à ses travaux de rayonnement. L'objectif de ces travaux est d'éveiller l'intérêt des élèves de la maternelle à la 12e année pour le génie et les encourager à devenir la prochaine génération d'ingénieur.e.s.

Notre site Web [Explore le génie](#) décrit nos programmes pour les jeunes, les éducateur.rice.s, les parents et les organismes sans but lucratif de STIM :

- l'Expérience Ville du futur, une compétition pour les élèves de la 6e à la 8e année ;
- l'écusson pour les guides et les scouts, un écusson d'ingénierie.

Ensemble, ces deux programmes nous permettent de rejoindre plus de 8 000 élèves de la maternelle à la 12e année chaque année.

En collaboration avec Engineers of Tomorrow, Ingénieurs Canada a créé le Projet d'impact collectif – Enseignement des STIM de la maternelle à la fin du secondaire, un réseau créé pour éviter le dédoublement du travail entre les organismes visant à faire participer les jeunes à des activités de génie. Parmi les organismes membres, mentionnons Parlons sciences, BGC Canada (anciennement Repaires jeunesse du Canada), le conseil scolaire du district de Halton, l'Ontario Network of Women in Engineering (ONWiE) et Spin Master. En 2024, nous avons lancé notre troisième étape, qui vise à mieux structurer le travail des parties pour maximiser l'impact et nous avons renommé l'initiative La collectivité du projet En avant l'ingénierie.

En 2024, Ingénieurs Canada est arrivé au terme de son partenariat avec ChatterHigh, qui permettait d'organiser le concours Parlons carrières, une compétition semestrielle qui donne l'occasion aux élèves du secondaire d'en apprendre davantage sur le génie.

La Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG) est l'un de nos principaux partenaires stratégiques. En 2024, nous avons assisté à ses quatre réunions principales : la Conférence canadienne sur le leadership en ingénierie (CCLI), la Conférence sur la diversité en ingénierie (CDI), la Conférence sur le développement durable en



ingénierie (CDDI) et la Compétition canadienne d'ingénierie (CCI). Nous avons également accueilli l'équipe de direction nationale de la FCEG pour leur réunion annuelle de transition de l'équipe de direction.

## Mois national du génie

Depuis plus de trois décennies, Ingénieurs Canada organise le Mois national du génie (MNG), la plus grande célébration de l'excellence en génie au Canada. Le thème de 2024, « Il y a une place pour toi en génie », a célébré la diversité des idées, des possibilités et des personnes exerçant cette profession et dont la passion et le dévouement dirigent les efforts concrets pour créer un monde meilleur. L'événement a recueilli plus de 3 996 984 millions d'impressions sur les médias sociaux.

## Prix d'Ingénieurs Canada

Les Prix d'Ingénieurs Canada reconnaissent et célèbrent les réalisations d'ingénieur.e.s et d'étudiant.e.s en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Les lauréats et lauréates de 2024 sont :

- Jonathan Rose, Ph.D., FRSC, P.Eng. – Médaille d'or
- David Ennis, FEC, FCSSE, P.Eng. – Distinction pour services méritoires, Service professionnel
- Karen Webb, P.Eng., MBA, ICD.D – Distinction pour services méritoires, Service communautaire
- Gabriel Potvin, Ph.D., P.Eng. – Médaille de distinction pour la formation en génie
- Laleh Behjat, Ph.D., P.Eng., FCAE, FCSSE – Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- Cassandra Pitchford, professionnelle du RH/FAC – Médaille d'or des étudiant.e.s en génie

En savoir plus sur les [lauréats et lauréates de 2024](#)



## Fellows d'Ingénieurs Canada

En 2024, les personnes suivantes ont reçu le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada pour leur contribution remarquable à la profession d'ingénieur par leur action au sein d'Ingénieurs Canada ou des organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux.

### Ingénieurs Canada

Dan Villeneuve, FEC (hon.)  
Joachim Toelke, FEC (hon.)

### Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

Chandra Acharya, FEC, P.Eng.  
Laleh Behjat, FEC, P.Eng.  
Joe Bettenson, FEC, P.Eng.  
Mohamed El Daly, FEC, P.Eng.  
Shannon Hiebert-Allen, FEC, P.Eng.  
Gisela Hippolt Squair, FEC (hon.)  
Jeff Krehmer, FEC, P.Eng.  
M. Nawaz Panhwer, FEC, P.Eng.  
Manon Plante, FEC, P.Eng.

### Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS)

Danny M. Baliad, FEC, P.Eng.  
Kelvin W. DeGrow, FEC, P.Eng.  
Danae N.T. Lemieux, FEC, P.Eng.

### Engineers and Geoscientists British Columbia

Mark Adams, FEC, P.Eng.  
Mamoud G. Bashi, FEC, P.Eng.  
Ariel Berba Estrada, FEC, P.Eng.  
Matthew T. Branch, FEC, P.Eng.  
Scott William Campbell, FEC, P.Eng.  
Grant Connors, FEC (hon.)  
Kelly Jon Dayman, FEC, P.L.Eng.  
David Fung, FEC, P.Eng.  
Siu Fung Ma, FEC, P.Eng.  
Marg Latham, FEC, P.Eng.  
Greg Lehoux, FEC, P.Eng.  
Jonathan Leung, FEC, P.Eng.  
Jianbing Li, FEC, P.Eng.  
Martin Lindquist, FEC, P.Eng.  
Jim Lowrie, FEC, P.L.Eng.  
Michelle Mahovlich, FEC, P.Eng., P.Geo.  
Kai Mark, FEC, P.Eng.  
Gordon Donald McDonald, FEC, P.Eng.  
Felix Menu, FEC, P.Eng.  
Phalguni Mukhopadhyaya, FEC, P.Eng.  
Lee Peltz, FEC, P.Eng.  
Farya Pirbazari, FEC, P.Eng.  
Gabriel Potvin, FEC, P.Eng.

Harshan Radhakrishnan, FEC,  
P.Eng.  
Tom Ren, FEC, P.Eng.  
Mark Anthony Rigolo, FEC, P.Eng.  
Ricardo Rojas, FEC, P.Eng.  
Norman Schmidt, FEC, P.Eng.  
John Sherstobitoff, FEC, P.Eng.  
Malcolm Shield, FEC, P.Eng.  
Daphne M. Sidaway-Wolf, FEC,  
P.Eng.  
Scott Sinclair, FEC, P.Eng.  
Tim Stanley, FEC, P.Eng.  
Efrem Swartz, FEC (hon.)  
Catherine Tatarniuk, FEC, P.Eng.  
Caterina Valeo, FEC (hon.)  
Kayla Vantriet, FEC (hon.)  
Peter Wong, FEC, P.Eng.  
Gary Yang, FEC, P.Eng.

#### **Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick**

Dr. Robin Chaplin, FEC, P.Eng.  
Jeff Earle, FEC, P.Eng.  
Kevin Gallant, FEC, P.Eng.  
Raphaël Roy, FIC, ing.  
Karine Savoie, FIC, ing.

#### **Engineers Geoscientists Manitoba**

Vaibhav Banthia, FEC, P.Eng.  
Hugo Cea Canas, FEC, P.Eng.  
Ethel Fernandez, FEC, P.Eng.  
Henry Kuyp, FEC, P.Eng.  
Trevor Lytwyn, FEC, P.Eng.  
JoAnne Reinsch, FEC (hon.)  
C. Scott Sarna, FEC (hon.)  
Kevin Sim, FEC, P.Eng.  
Ronald Sugden, FEC, P.Eng.  
Daniel Zubert, FEC, P.Eng.

Engineers PEI  
Mark Sherren, FEC, P.Eng.

#### **Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)**

Éric Bordeleau, FIC, ing.  
David Saint-Jacques, FIC, ing.

#### **Professional Engineers Ontario (PEO)**

Michael Bell, FEC, P.Eng.  
Patrick Chartrand, FEC, P.Eng.  
Jeannette Chau, FEC, P.Eng.  
Andrei Cornel, FEC, P.Eng.  
James Dawes, FEC, P.Eng.  
Danielle Demers, FEC, P.Eng.  
Andrew Demeter, FEC, P.Eng.  
Cherisse Diaram, FEC, P.Eng.  
George Dimitrov, FEC, P.Eng.  
Shahandeh Ehtemam, FEC, P.Eng.  
Ayman El Ansary, FEC, P.Eng.  
Ron Finnigan, FEC, P.Eng.  
Ammori Ganem Mohamed, FEC,  
P.Eng.  
Kazi Haque, FEC, P.Eng.  
Syed Hashmi, FEC, P.Eng.  
Samuel Jacob, FEC, P.Eng.  
Aneesh John, FEC, P.Eng.  
Peter Keays, FEC, P.Eng.  
Javeed Khan, FEC, P.Eng.  
Vitali Kovaltchouk, FEC, P.Eng.  
Thomas Kurtz, FEC, P.Eng.  
Anthony Linton, FEC, P.Eng.  
Jennifer Main, FEC, P.Eng.  
Mehwish Obaid, FEC, P.Eng.  
Marc Pilon, FEC, P.Eng.  
Donna Poon, FEC, P.Eng.

Saverio Pota, FEC, P.Eng.  
Bozo Radenovic, FEC, P.Eng.  
Touraj Rahnamoun, FEC, P.Eng.  
Syed Raza, FEC, P.Eng.  
Jonathan Rose, FEC, P.Eng.  
Rene Siguenza, FEC, P.Eng.  
Liu Tai, FEC, P.Eng.  
Thayaparan Thangavelautham, FEC,  
P.Eng.  
Karthiga Thevaseelan, FEC, P.Eng.  
Gary Thompson, FEC, P.Eng.  
Johan Van Der Woerd, FEC, P.Eng.  
Joseph Van Meter, FEC, P.Eng.  
Emma Vanier, FEC, P.Eng.  
Stephen Wall, FEC, P.Eng.  
Karen Webb, FEC, P.Eng.  
Peng Zhang, FEC, P.Eng.

## Bourses d'études d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada offre trois types de bourses d'études, une pour les étudiant.e.s de premier cycle et deux pour les étudiant.e.s des cycles supérieurs. Les lauréats et lauréates des bourses de 2024 sont :

#### Bourses d'études Ingénieurs Canada – TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)

- Ivan Au, P.Eng.
- Yena Bassone-Quashie, P.Eng.
- Joahnn Hernando Palacios Rios, ing., M.Sc.

#### Bourses d'études Ingénieurs Canada – Financière Manuvie (12 500 \$)

- Amy Do, P.Eng.
- Monica Ho, P.Eng.
- Sarah Rixon-Gunnewiek, M.A.Sc., P.Eng.

Bourse de leadership d'Ingénieurs Canada (4 000 \$)

- Jolie Gan
- Konrad Jasman
- Brian MacDonald
- Jayden Mackenzie
- Alexis Paredes
- Farah Sadek
- Joyce Xi
- Ruth Yu

En savoir plus sur les [lauréats et lauréates des bourses de 2024](#)

## Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion

Ingénieurs Canada continue de se consacrer à l'accroissement de la proportion des personnes issues de groupes marginalisés dans la profession. Nous collaborons avec les organismes de réglementation du génie, les ingénieurs, les employeurs, les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants en génie pour augmenter la représentation des femmes, des personnes 2ELGBTQ+ et des Peuples autochtones dans la profession. Nous publions également le [Rapport national d'enquête sur les effectifs](#), une analyse des tendances liées aux inscrits dans tout le Canada.

En 2024, Ingénieurs Canada, de concert avec Engineers and Geoscientists British Columbia, a continué d'animer le webinaire d'une heure « [L'équité, la diversité et l'inclusion en génie et en géosciences](#) » à l'intention des professionnel.le.s en génie et en géosciences de tous les niveaux. Cette formation constitue une initiation aux sujets de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en milieu de travail.

En 2024, nous avons continué de travailler avec notre Comité consultatif autochtone pour mettre en œuvre notre stratégie autochtone en plus de lancer un nouveau projet de recherche intitulé « La vérité avant la réconciliation ».

Ingénieurs Canada fait également partie du Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC) auprès de l'American Indian Science and Engineering Society (AISES – Advancing Indigenous People in STEM). L'AISES au Canada s'est développée à partir du Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC, créé en 2018 après que l'AISES et un groupe de travail d'Ingénieurs Canada eurent établi la nécessité d'une représentation canadienne dans le processus décisionnel pour aider l'AISES à mieux répondre aux besoins de ses membres canadiens. En mars 2024, les Statuts de prorogation de l'AISES au Canada ont été signés.

Nous collaborons également avec EngiQueers Canada, Black Engineers of Canada et la Coalition canadienne des femmes en sciences, en ingénierie, en métiers et en technologie (CCFSIMT). Nous avons un protocole d'entente avec BEC et nous siégeons au conseil d'administration de la CCFSIMT.

## Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles

Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- ENGINEER
- ENGINEERING
- CONSULTING ENGINEER
- PROFESSIONAL ENGINEER
- P.ENG.
- GÉNIE
- INGÉNIERIE
- INGÉNIEUR CONSEIL
- INGÉNIEUR
- ING.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nos dossiers comprenaient 27 nouveaux cas d'opposition, 8 règlements, 16 cas abandonnés et 0 radiations. Nous gérons environ 45 dossiers d'opposition et d'appel actifs au cours de la période visée par le rapport.

En 2024, Ingénieurs Canada a consenti à 47 demandes d'enregistrement fédéral, permettant l'utilisation de marques officielles appartenant à Ingénieurs Canada, sous sa dénomination sociale.

## États financiers

[Télécharger les états financiers sommaires 2024.](#)